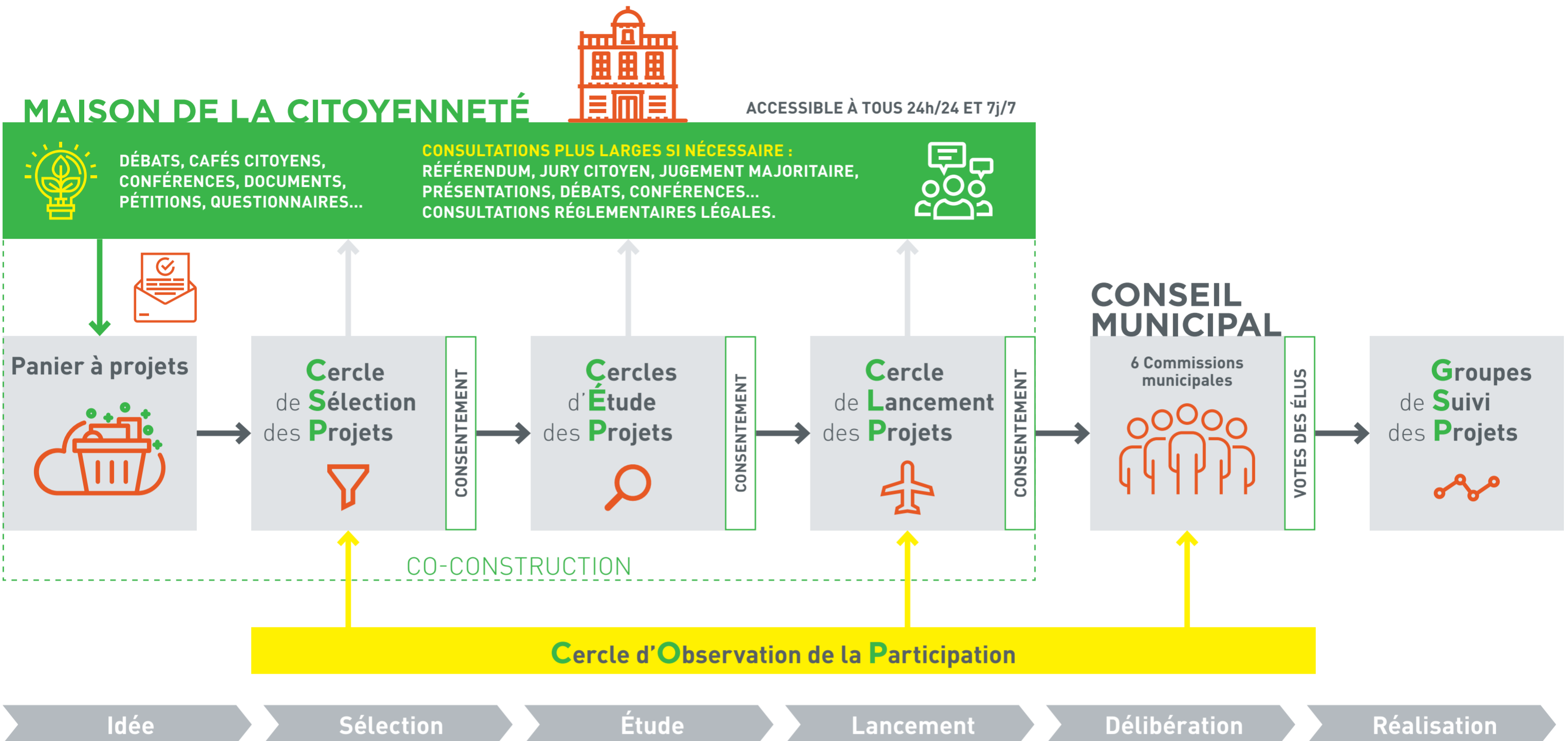


Projets participatifs : de l'idée à la réalisation



Les différentes composantes de la participation des projets

QUOI ?	POURQUOI ?	QUI ?	QUAND ?	COMMENT ?
MAISON DE LA CITOYENNETÉ	<ul style="list-style-type: none"> Être informé, proposer, améliorer, échanger, débattre, exprimer son avis sur les projets Pouvoir tout évoquer dans un climat de confiance 	<ul style="list-style-type: none"> Tous les usagers de la commune (citoyens, associations, élus majorité et opposition, commerçants, services municipaux...) 	A tout moment 24h24 - 7j/7	<ul style="list-style-type: none"> En physique : Dans un lieu central et dans des espaces par quartier Virtual : Site / application dédiée
Cercle d'observation de la participation COP	<ul style="list-style-type: none"> Garantir le respect des valeurs, la volonté de co-construction et la participation citoyenne 	<ul style="list-style-type: none"> 7 membres : 3 issus du collectif SMJD et 4 tirés au sort dont un jeune de moins de 25 ans Cercle renouvelé tous les ans 	Tout au long de la vie projets	<ul style="list-style-type: none"> Avis auprès du CSP et du CLP Bilan au Conseil Municipal Sur demande de tout usager de la ville
Cercle de Sélection des projets CSP	<ul style="list-style-type: none"> Sélectionner les projets à étudier issus du panier à projets et au regard des indicateurs de bien-être à Saint Médard en Jalles 	<ul style="list-style-type: none"> 12 citoyens tirés au sort 6 Élus (majorité et opposition) 6 agents municipaux (1 par pôle) Cercle renouvelé tous les ans 	<ul style="list-style-type: none"> 4 réunions de sélection entre janvier et octobre. Autres temps de travail si nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> Par consentement Avec consultation plus large si besoin (référendum, jury citoyen, jugement majoritaire...)
Cercle d'étude du projet CEP	<ul style="list-style-type: none"> Établir un planning prévisionnel Élaborer des scénarios, ajuster le projet au regard des indicateurs, évaluer les coûts... 	Citoyens intéressés, Impactés et tirés au sort, Élus, Services Municipaux, Services Externes, Associations, Commerçants...	Tout au long de l'étude du projet	<ul style="list-style-type: none"> Par consentement pour la fin d'étude Réunions de travail, ateliers, référendum, jury citoyen, jugement majoritaire...
Cercle de lancement des projets CLP	<ul style="list-style-type: none"> Prioriser et choisir les projets à lancer en lien avec le budget de la commune. Suivre l'avancement des projets 	<ul style="list-style-type: none"> 1 Citoyen par CEP, 1 élu par commission municipale, 1 membre des services municipaux par pôle 	Période de préparation budgétaire entre juillet et décembre	<ul style="list-style-type: none"> Par consentement Avec consultation plus large si besoin (référendum, jury citoyen, jugement majoritaire...)
Commissions municipales	Élaborer les projets de délibération en vue des conseils municipaux	<ul style="list-style-type: none"> Élus de la majorité et de l'opposition, Services municipaux concernés, Commissions ouvertes au public 	En préparation des conseils municipaux	Présentation, échanges, débats pour ajustements autour des projets de délibérations
CONSEIL MUNICIPAL	Voter les projets Présenter les projets	<ul style="list-style-type: none"> Élus Interventions des CEP et COP Conseils ouverts au public 	8 à 10 fois par an	Décisions par vote majoritaire (loi)
Groupe de suivi des Projets GSP	Rendre compte, gérer les difficultés	Citoyens, élus et services issus des CEP	Tout au long de la réalisation du projet	Réunions de travail, suivi des travaux au cours de l'avancement du projet